

## Délibération n°4 : Compte Administratif Budget Principal 2020

Date de convocation : 18/03/2021

Nombre de membre en exercice : 29

Nombre de Présents : 22

Nombre de Votants : 24

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 31 mars à 18 heures,

Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Lafrançaise, Place de la Halle, 82130 LAFRANCAISE,

Présents : Mesdames et Messieurs, Françoise AGUILAR, Anne ARRESTIER, Hervé ASTRUC, Chantal COMBALBERT, Christelle COSNIER, Sophie FANTON, Raymond GASC, Hugues GERVAIS, Sonia GRIMAL, Philippe LAFAGE, Arlette LAINE, Camille LOPITAUX, Catherine MORO, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Dominique PARCELLIER, Guy PORTAL, Patrice PUYVERT, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT, Claude VERIL.

Pouvoirs : M. José LACOMBE a donné pouvoir à Mme Eliette RUELLE, M. Jean-Marc MIRAMONT a donné pouvoir à M. Jean-Luc SILOT.

Excusés : Messieurs Jean-Claude CASTANIE, Sébastien DANIEL, Michel LAMOLINAIRIE, Alain MALMON, Patrice RODRIGUEZ.

Secrétaire de séance : Anne ARRESTIER.

L'assemblée réunie sous la présidence de Monsieur Claude VERIL, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur LAMOLINAIRIE Michel, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés Syndicat		420 993.70		74 476.20		495 469.90
Opération de l'exercice	2 038 463.39	1 995 626.60	703 757.76	615 901.04	2 742 221.15	2 611 527.64
<b>TOTAUX</b>	<b>2 038 463.39</b>	<b>2 416 620.30</b>	<b>703 757.76</b>	<b>690 377.24</b>	<b>2 742 221.15</b>	<b>3 106 997.54</b>
Résultats de clôture		<b>378 156.91</b>	<b>13 380.52</b>			<b>364 776.39</b>
Restes à réaliser			64 822.00	43 242.00	64 822.00	43 242.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>2 038 463.39</b>	<b>2 416 620.30</b>	<b>768 579.76</b>	<b>733 619.24</b>	<b>2 807 043.15</b>	<b>3 150 239.54</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>378 156.91</b>	<b>34 960.52</b>			<b>343 196.39</b>

AR PREFECTURE

082-258200856-20210331-20210331\_04-DE

Regu le 07/04/2021

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Comité Syndical, après avoir entendu Monsieur Claude VERIL et délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2020 du Syndicat.

Le Vice-Président,

  
Claude VERIL

  
SIEEOM  
Sud Quercy  
TRIONS pour RECYCLER